

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité -Travail – Progrès
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



Enquête sur la vulnérabilité Alimentaire des ménages

Décembre 2007- Janvier 2008

**Manuel d'instructions générales du personnel
pour la collecte des données**

Niamey, décembre 2007



SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	3
2	PRESENTATION DE L'ENQUETE	3
3	DEFINITIONS DE QUELQUES CONCEPTS CLES	4
3.1	Sécurité alimentaire.....	4
3.2	Disponibilité.....	4
3.3	Accessibilité.....	4
3.4	Utilisation.....	5
3.5	Concept d'insécurité alimentaire.....	5
3.6	Vulnérabilité alimentaire.....	5
3.7	Malnutrition.....	Error! Bookmark not defined.
3.8	La crise alimentaire.....	6
3.9	La crise nutritionnelle.....	6
3.10	La situation d'urgence.....	6
3.11	La famine.....	6
3.12	La sécheresse.....	6
3.13	Echantillon.....	7
3.14	Zone de dénombrement ou Grappe.....	7
3.15	Ilot.....	7
3.16	Concession.....	7
3.17	Logement.....	7
3.18	Ménage.....	7
4	REMPLISSAGE DU QUESTIONNAIRE	8
4.1	Méthodologie.....	8
4.1.1	Echantillonnage.....	8
4.1.2	Identification des grappes.....	8
4.1.3	Identification des ménages.....	8
4.2	Déroulement quotidien de l'enquête.....	10
4.2.1	Rôles du Contrôleur, chef d'équipe.....	10
4.2.2	Rôle de l'enquêteur / l'enquêtrice.....	11
4.3	Questionnaire ménage.....	15
4.3.1	Identification du ménage.....	15
4.3.2	Caractéristique socio économique du ménage.....	15
4.3.3	Biens du ménage.....	16
4.3.4	Elevage.....	17
4.3.5	Production agricole du ménage.....	17
4.3.6	Dépenses alimentaire et non alimentaire au cours du mois précédent l'enquête	18
4.3.7	Consommation alimentaire.....	18
4.3.8	Stratégie.....	19
4.3.9	Alimentation des enfants (dans les dernières 24 heures) : enfants 0-24 mois.	20
4.4	Le Questionnaire village.....	20
4.4.1	Personne à interviewer :.....	20
4.4.2	Identification du village.....	21
4.4.3	Campagne agro-sylvo-pastorale 2007/2008.....	21
4.4.4	Situation alimentaire dans le village.....	21
4.4.5	Situation nutritionnelle.....	21
4.4.6	Conclusion situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans.....	22

1 Introduction

Avant toute opération de collecte de données sur le terrain, il est important, pour toutes les personnes qui sont impliquées dans son organisation, notamment les superviseurs, les enquêteurs/enquêtrices et les chauffeurs, de bien connaître les objectifs fixés et les résultats attendus. Il est aussi indispensable à ces agents de bien maîtriser les définitions des principaux concepts clés ainsi que la manière de remplir le questionnaire. Ce manuel est conçu pour aider les superviseurs à bien mener leur travail d'animation et d'organisation des équipes et de gestion des ressources mises à leur disposition dans le cadre de cette opération de collecte de données sur le terrain, de vérification et de saisie. Il constitue à cet effet leur guide principal auquel ils doivent se référer à tout moment.

2 Présentation de l'enquête

Conformément au plan d'action du gouvernement nigérien pour l'année 2007 le SAP et l'Institut National de la Statistique coordonnent la mise en œuvre d'une enquête nationale sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire dans le contexte post récolte. Une opération similaire a été conduite en Novembre 2006 et a permis de guider les actions d'atténuation du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires. Cette opération sera menée dans une étroite collaboration avec le PAM, la FAO, l'UNICEF, FEWS NET, AGRHYMET.

L'objectif global de cette **enquête nationale** est de :

Est d'évaluer et de caractériser la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages dans le contexte post récolte.

Elle permettra de guider les activités du gouvernement et d'opérer un meilleur ciblage des ménages et des populations vulnérables.

Ce guide est établi en vue de répondre aux exigences de l'enquête nationale sur la sécurité alimentaire qui se tiendra en décembre 2007 sur toute l'étendue du territoire national. Il constitue de ce fait, le repère principal de l'agent enquêteur. Il doit vous servir de support et de référence, tout au long de la formation mais aussi pendant la collecte des données.

Rôles de l'agent enquêteur au sein de son équipe

- L'agent doit respecter les consignes données par le chef d'équipe pendant le déroulement de l'enquête et doit donner le maximum de lui pour que son équipe puisse travailler sereinement, dans la tranquillité, dans la quiétude, avec motivation, pour collecter les données de qualité et finir le travail qui lui est confié dans les délais fixés ;
- Il doit faire son travail en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe, en cultivant les vertus ordinaires pour les enquêtes et recherches (sociable, poli, tolérant,

rigoureux, respectueux etc.) ;

- Il doit aussi éviter d'anticiper les réponses de l'enquêteur.

3 Définitions de quelques Concepts clés

3.1 Sécurité alimentaire

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine (Sommet Mondial de l'alimentation, FAO, Rome, novembre 1996). Deux types de constats peuvent être tirés à partir de cette définition. D'une part, la sécurité alimentaire des ménages correspond à l'application du concept au niveau des individus. D'autre part, cette définition contient trois concepts distincts mais reliés entre eux et qui sont chacun essentiels pour atteindre un état de sécurité alimentaire : la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation.

3.2 Disponibilité

En tout temps et à tout moment, c'est dire tout au long de l'année et quel que soit le contexte, la population dispose suffisamment de nourriture. La nourriture doit être disponible pour tous les hommes, à toute personne. En effet, la population est en sécurité alimentaire si tous les membres qui la composent sont en sécurité alimentaire. La disponibilité concerne le court terme; elle peut être limitée par l'insécurité de la zone, l'enclavement du village, et le prix des denrées alimentaires. La disponibilité est nécessaire pour permettre l'accès aux denrées alimentaires mais elle n'est pas suffisante. A titre d'exemple, une région peut disposer de stocks alimentaires mais un village de cette région peut être marqué par une insécurité alimentaire en période de soudure du fait de son isolement. Dans un autre cas, même si le marché du village est bien approvisionné, une famille peut se trouver en insécurité alimentaire si elle a connu le chômage et si les prix du marché sont trop élevés pour son pouvoir d'achat. Comme l'a souligné l'économiste AMARTYA SEN dans son livre sur la famine en Inde, l'insécurité alimentaire et la famine peuvent côtoyer des marchés bien approvisionnés¹. De ce fait les bilans céréaliers seuls ne sauraient traduire un état de sécurité alimentaire au niveau des ménages. Il reste un agrégat macroéconomique qui cache beaucoup de disparités.

3.3 Accessibilité

La condition nécessaire, mais non suffisante, à la sécurité alimentaire est l'accessibilité physique de la nourriture. Il s'agit de l'accès aux denrées alimentaires par tous les groupes de populations. Pour SEN « la vraie question n'est pas la disponibilité totale de nourriture mais son accès par les individus et les familles. Si une personne manque des moyens pour acquérir la nourriture, la présence de nourriture sur les marchés n'est pas d'une grande consolation ».

L'accessibilité des populations aux ressources alimentaires fait référence au moyen terme. Il s'agit le plus souvent d'une combinaison entre production, échanges et mécanismes sociaux. En zone rurale, les populations vont s'appuyer principalement sur leur production complétée par des échanges de denrées alimentaires sur le marché. En milieu urbain, les denrées

¹ Poverty and famine : an essay on entitlement and deprivation ; Sen. (1983)

alimentaires nécessaires aux populations viennent principalement du marché. Dans ce cas, des mécanismes sociaux (entraide, soutien familial, aide alimentaire, crédits) vont intervenir pour préserver l'accès aux disponibilités et la sécurité alimentaire des populations. La nourriture doit être présente en quantité suffisante dans une zone donnée. Cette zone doit être d'accès facile à la population.

3.4 Utilisation

Les habitants doivent disposer en qualité et en quantité de la nourriture dont ils ont besoin pour pouvoir mener une vie saine et active. La consommation alimentaire doit être équilibrée en éléments nutritifs et vitaminés. Les personnes doivent donc être dans un état général satisfaisant pour une assimilation correcte de la nourriture. Cela implique également un environnement sanitaire favorable (eau et assainissement). En effet, il est couramment admis que le manque de nourriture n'est pas toujours l'unique facteur conduisant à la malnutrition. L'environnement médical et sanitaire constitue également un facteur possible.

Le concept de sécurité alimentaire englobe les aspects alimentaires, médicaux, nutritionnels, d'eau et d'assainissement.

3.5 Concept d'insécurité alimentaire

La définition de l'insécurité alimentaire découle du concept de sécurité alimentaire. En effet, l'insécurité alimentaire existe lorsque les personnes n'ont pas accès à une quantité suffisante d'aliments sains et nutritifs et ne consomment donc pas les aliments dont elles ont besoin pour se développer normalement et mener une vie active et saine. Cette situation peut être due à la pénurie d'aliments, à un pouvoir d'achat insuffisant ou à une répartition ou utilisation inadaptées des aliments au niveau des ménages.

L'insécurité alimentaire, de mauvaises conditions de santé et d'hygiène et des pratiques de soins inappropriées sont les principales causes de la sous-alimentation.

3.6 Vulnérabilité alimentaire

La vulnérabilité d'une population peut être estimée par l'analyse des mécanismes d'adaptation et de réaction mis en œuvre en réponse à une situation difficile. Lorsque les mécanismes ne sont pas efficaces, le foyer entre dans une situation de vulnérabilité chronique.

Au Niger, quatre (4) approches d'évaluation de la vulnérabilité alimentaire sont utilisées. Il s'agit de :

- La méthode de FEWS-NET ;
- La méthode du Projet d'Alerte Précoce et de Prévisions des Productions Agricoles (AP3A) ;
- L'approche Vulnerability Assessment Method (VAM) du Programme Alimentaire Mondial ;
- L'approche Système d'Information et de Cartographie sur l'Insécurité Alimentaire et la Vulnérabilité de la FAO (SICIAV).

Toutes ces approches ont des avantages et des inconvénients. Elles ont en outre au moins un point commun : la prise en compte de l'ensemble des composantes des profils alimentaires des populations. Cependant, aucune n'est arrivée à donner une procédure d'estimation des

populations vulnérables. Leur différence réside essentiellement dans la manière par laquelle elles procèdent pour contourner ou en prendre compte les données nécessaires qui ne font pas l'objet de collecte dans les enquêtes concernant la sécurité alimentaire (Revenu, AGR, ...).

3.7 Sous nutrition

Selon l'UNICEF, la sous nutrition est un terme général souvent utilisé à la place de dénutrition mais il s'applique également à la surnutrition. Les gens souffrent de sous nutrition si leur régime ne comprend pas suffisamment de calories et de protéines pour que le corps se développe ou reste en bonne santé s'ils ne sont pas capables de mettre à profit la nourriture qu'ils consomment à cause d'une maladie (dénutrition). Ils souffrent également de sous nutrition s'ils consomment trop de calories (surnutrition).

3.8 La crise alimentaire

C'est une rupture d'équilibre entre les ressources alimentaires disponibles et les besoins de consommation humaine. Elle se caractérise par un contexte pénurie de ressources alimentaires généralisée résultant de l'effet conjugué de plusieurs facteurs défavorables (mauvaise production, épidémies, environnement socio-économique défavorables, etc.). Dans un contexte de crise alimentaire, l'état de dénuement des populations ne leur permet pas de développer des stratégies de survie pour assurer les besoins alimentaires de base.

3.9 La crise nutritionnelle

3.10 La situation d'urgence

C'est une situation exceptionnelle qui requiert un traitement immédiat soit en raison de son caractère disproportionné ou exceptionnellement grave. Elle caractérise la phase d'une crise alimentaire au cours de laquelle des vies sont en danger. La réponse appropriée consiste à fournir une assistance en secours d'urgence.

3.11 La famine

C'est le stade ultime de la crise alimentaire ; une crise alimentaire sans issue de réponse durant une période donnée pour les populations concernées et peut aboutir aux pertes en vies humaines.

M. WOLDE (1984) définit la famine comme étant « une crise alimentaire persistante affectant une partie importante de la population au point de provoquer une désorganisation des réseaux et circuits traditionnels d'approvisionnement et des morts par inanition »

3.12 La sécheresse

Selon la FAO, la sécheresse pourrait être définie comme une période prolongée de précipitations insuffisantes, normalement une ou plusieurs saisons, qui causent un déficit d'eau dans certains secteurs de l'économie d'un pays. La sécheresse doit être considérée par rapport:

- à certaines conditions moyennes à long terme du bilan final des précipitations et de l'évapotranspiration dans une région particulière ;
- à l'échelle temporelle, et
- à l'efficacité des précipitations.

3.13 Echantillon

C'est une partie représentative ou non de la population à étudier et qui est tirée de manière probabiliste ou non, en vue d'être observée et dont les résultats pourraient être généralisés à l'ensemble de cette population.

3.14 Zone de dénombrement ou Grappe

C'est un espace ou une aire géographique du territoire national, bien délimité dans les cantons qu'elle partage en plusieurs parties, sans chevauchement entre cantons ; ce travail est effectué par la cartographie au cours des opérations de préparation du recensement général de la population et de l'habitat, dans le but de faciliter les opérations de dénombrement général et de recensement des populations et qui est utilisé lors des enquêtes pour les observations et les collectes des données auprès des populations. C'est l'unité principale de référence dans laquelle se trouvent les populations qui seront observées. Elle peut être composée d'un ou plusieurs quartiers ou villages.

3.15 Ilot

C'est un ensemble ou un bloc de bâtiments ou de concessions, délimités par des obstacles naturels, des rues etc.....

3.16 Concession

C'est un espace, clôturé ou non, à l'intérieur duquel se retrouve (nt) une ou plusieurs unité(s) d'habitations (maisons à plusieurs logements ou rangées, villas modernes, immeubles, cases traditionnelles etc.....)

NB : Une même concession peut être habitée par un ou plusieurs ménages

3.17 Logement

C'est un ensemble de constructions (maisons en dur, cases en banco, paillotes, tentes, etc.) que l'homme a construit pour s'abriter lui même et ses biens.

3.18 Ménage

C'est un ensemble de personnes, apparentées ou non, vivant habituellement ensemble dans un même logement, mettant en commun toutes ou une partie de leurs ressources pour leurs besoins communs, mangeant le repas préparé sur un même feu et reconnaissant l'autorité d'une même personne appelée chef de ménage.

- Le critère de résidence est ici matérialisé par le fait de vivre habituellement ensemble et pendant une période plus ou moins longue (6 mois au moins) dans le même logement.
- Le critère économique est ici matérialisé par le fait de mettre en commun toutes ou une partie des ressources et de manger le repas préparé sur un même feu.
- Attention : Ne pas confondre ménage et famille
- **La famille** : elle se définit sur la base des liens de parenté, de sang et de filiation ; des membres d'une même famille peuvent ne pas vivre dans le même logement ou habituellement ensemble et ne pas mettre leurs ressources en commun.
- **Le ménage** : il se définit sur un critère qui est essentiellement économique et sur la résidence habituelle dans un même logement (mettre toutes ou une partie des ressources et mangent le repas préparé sur un même feu, vivre ensemble dans le même logement).
- **Chef de ménage**

C'est une personne déclarée et reconnue comme telle par les autres membres du ménage. Il détient et exerce généralement l'autorité et le pouvoir économique. Il n'est pas nécessairement le plus âgé.

Un célibataire peut être chef de ménage.

Tout **chef de ménage polygame**, dont les épouses vivent dans des concessions différentes, sera enregistré chez l'épouse où il a passé la nuit ; les autres épouses seront considérées, chacune, comme chef de ménage.

Critère de résidence

C'est le critère de vivre dans le logement du ménage et qui permet d'admettre qu'une personne est membre d'un ménage ou pas. On admet qu'une personne est membre d'un ménage si cette dernière habite habituellement depuis six (6) mois au moins ou a l'intention d'habiter pendant au moins six (6) mois au moins dans le logement du ménage.

4 Remplissage du questionnaire

4.1 Méthodologie

4.1.1 Echantillonnage

L'enquête ne pouvant pas couvrir tous les ménages de tous les villages du Niger, un échantillonnage est réalisé. Dans chaque région, des grappes sont tirées au sort parmi l'ensemble des zones de dénombrement (ZD) de la région, en respectant un équilibre entre les zones urbaines et les zones rurales. Chaque équipe se verra attribuer une liste des grappes à enquêter parmi les zones de dénombrement tirées au sort.

4.1.2 Identification des grappes

Chaque grappe retenue devra être visitée et enquêtée par l'équipe à qui elle a été attribuée. Aucune grappe ne pourra être substituée à une autre. La localisation de la grappe se fera avec l'aide des autorités locales et de la population de la zone et d'une carte établie à cet effet.

4.1.3 Identification des ménages

1. Personne à interviewer :

Le répondant aux questions est le chef de ménage. Toutefois pour des questions spécifiques liées à un des aspects que le chef de ménage maîtrise moins, on peut faire appel à celui ou celle qui les maîtrise le mieux. Par exemple pour les dépenses de cuisine il faut faire appel à celui ou celle qui s'occupe des achats dans le ménage en compagnie du chef de ménage. En cas d'absence du chef de ménage, le répondant peut être le conjoint ou la conjointe ou celui qui connaît le mieux les conditions de vie du ménage.

2. Dénombrement

La zone sera sillonnée à pied par tous les agents de l'équipe, selon des îlots repérés sur les cartes de la ZD détenue par le chef d'équipe, de manière à répertorier tous les ménages de la zone.

Les listes des ménages recensés par chaque agent seront alors regroupées et tous les ménages seront par suite listés et numérotés de 1 à N, avec N représentant le nombre total de ménages dans la zone.

L'unité principale d'observation dans le cadre de cette enquête est le ménage.

Ainsi, le ménage est défini comme étant l'ensemble des personnes apparentées ou non qui habituellement vivent dans un même logement, partagent le même repas, gèrent en commun tout ou une partie de leurs ressources et reconnaissent l'autorité d'une même personne appelée chef de ménage. Le chef de ménage est la personne déclarée et reconnue comme telle. Il détient généralement l'autorité, le pouvoir économique. Ce n'est pas forcément le plus âgé ou l'homme.

RETENONS DONC LES EXPRESSIONS CLEFS :

- Manger le repas préparé sur un même feu ;
- Vivre ensemble ;
- Même Logement ;
- Mise en commun de tout ou une partie de leurs Ressources,
- Reconnaître l'Autorité d'une même personne appelée ***Chef de ménage***.

3. Choix des ménages

Dans chaque grappe, **20 ménages** devront être enquêtés dans 4 régions du pays (Zinder, Maradi, Tillabéri et Tahoua), à l'exception des 4 autres (Niamey, Agadez, Diffa et Dosso) où chaque grappe comprendra **15 ménages**.

4. Procédure de tirage

Le tirage des ménages échantillons se fera après avoir terminé l'opération du dénombrement. C'est le chef d'équipe lui-même qui procédera au tirage. Des fiches de tirage ont été élaborées à cet effet. Le superviseur procédera à un tirage systématique qui s'effectuera de la manière suivante :

Etape 1. Au niveau de chaque grappe, on numérote les ménages de 1 à N (N = nombre total des ménages dans la grappe).

Etape 2. Comme on désire tirer 20 ménages, on calcule le pas de tirage qui est égal à $N/20$.

Etape 3. On choisit un nombre au hasard compris entre 1 et la partie entière du pas (p) de tirage. Vous demanderez à une personne non impliquée dans l'enquête de vous choisir un nombre entre 1 et la partie entière du pas de tirage. C'est ce nombre qui débutera le tirage car il représente le numéro d'ordre du premier ménage tiré. On ajoute à ce nombre le pas de tirage (avec les décimaux) et on arrondit au nombre entier le plus proche pour déterminer le deuxième ménage à tirer.

Etape 4. Au cumul obtenu (non arrondi), on ajoute encore le pas de tirage et on arrondit pour déterminer le troisième ménage et ainsi de suite jusqu'à épuisement des 20 ménages.

Exemple

Par exemple, le village de Kama composé de 342 ménages numérotés de façon séquentielle de 1 à 342.

Le pas : $p = 342 / 20 = 17,1$

Vous demandez à quelqu'un de vous choisir au hasard un nombre entre 1 et 17 et il vous donne le nombre 11. Ce nombre équivaut au numéro d'ordre du premier ménage tiré et les autres sont obtenus de la façon suivante :

Rang du ménage	Calcul	Arrondi
1er ménage	11	11
2eme ménage	11 + 17,1 = 28,1	28
3ème ménage	28,1 + 17,1 = 45,2	45
4ème ménage	45,2 + 17,1 = 62,3	62
5ème ménage	62,3 + 17,1 = 79,4	79
6ème ménage	79,4 + 17,1 = 96,5	97
7ème ménage	96,5 + 17,1 = 113,6	114
8ème ménage	113,6 + 17,1 = 130,7	131
9ème ménage	130,7 + 17,1 = 147,8	148
10ème ménage	147,8 + 17,1 = 164,9	165
11ème ménage	164,9 + 17,1 = 182,0	182
12ème ménage	182,0 + 17,1 = 199,1	199
13ème ménage	199,1 + 17,1 = 216,2	216
14ème ménage	216,2 + 17,1 = 233,3	233
15ème ménage	233,3 + 17,1 = 250,4	250
16ème ménage	250,4 + 17,1 = 267,5	268
17ème ménage	267,5 + 17,1 = 284,6	285
18ème ménage	284,6 + 17,1 = 301,7	302
19ème ménage	301,7 + 17,1 = 318,8	319
20ème ménage	318,8 + 17,1 = 335,9	336

Quand le premier chiffre après la virgule est inférieure à 5 c'est-à-dire de 0 à 4, le chiffre arrondi correspond à la partie entière. Si le premier chiffre après la virgule est supérieur ou égal à 5, le chiffre arrondi correspond à la partie entière + 1. Exemple : pour le 15^{ème} ménage de l'exemple ci-dessus, le chiffre 250,4 est arrondi à 250 parce que le premier chiffre après la virgule c'est-à-dire 4 est inférieur à 5. En revanche pour les ménages n° 16 et 17 les chiffres sont arrondis à 268 et 285 respectivement parce que les premiers chiffres après la virgule sont supérieurs ou égal à 5.

4.2 Déroutement quotidien de l'enquête

4.2.1 Rôles du Contrôleur, chef d'équipe

Le contrôleur, chef d'équipe doit créer les conditions optimales pour que son équipe puisse travailler sereinement, dans la tranquillité, dans la quiétude, avec motivation, pour collecter les données de qualité et finir le travail qui lui est confié par l'équipe de conception dans les délais fixés. Il constitue donc, une pièce maîtresse dans la réussite d'une enquête. Afin de l'aider dans sa mission, il lui est rappelé ci-dessous, très brièvement, les indications et les instructions qu'il doit suivre ainsi que des principales tâches qui sont les siennes:

- Il doit faire son travail en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe ;
- Toute décision qu'il doit prendre doit être motivée par le souci de collecter des données de qualité, tout en veillant à la bonne ambiance et à la santé des membres de son équipe ; cette décision doit être prise en concertation avec les autres membres de l'équipe;

- Le chef d'équipe est chargé d'animer l'équipe et de coordonner ses travaux ; il supervise toutes les activités des membres de son équipe et s'assure que les méthodes appliquées respectent celles montrées durant la formation;
- Le chef de l'équipe est chargé des contacts et autres formalités avec les autorités administratives et coutumières ; il doit les informer des objectifs et méthodes de l'enquête.
- Le chef d'équipe est chargé d'appliquer la méthodologie retenue pour tirer les ménages qui doivent être enquêtés ;
- Le chef d'équipe est chargé d'animer une petite réunion communautaire au cours de laquelle il doit exposer clairement les objectifs et la démarche de l'enquête qui facilitera l'introduction des enquêtrices/enquêteurs dans les différents ménages;
- Le chef d'équipe est chargé de clarifier les questions des enquêteurs et des enquêtrices au sujet de la méthodologie et des outils techniques de l'enquête. Il pourra s'adresser à son superviseur immédiat pour les questions restées en suspens ;
- Le chef d'équipe est chargé de s'assurer que toutes les procédures sont appliquées sur le terrain tel qu'elles ont été enseignées pendant la formation. Il doit notamment s'assurer que les enquêteurs/enquêtrices traduisent correctement les questions telles qu'elles sont écrites sur le questionnaire et qu'elles transcrivent fidèlement les réponses des personnes enquêtées ;
- Le chef d'équipe est chargé de gérer toutes les ressources mises à la disposition de l'équipe ;

Le chef d'équipe doit avoir un comportement exemplaire et sans reproches, dans tous ses actes vis à vis des autres membres de son équipe et des personnes enquêtées.

Le chef d'équipe doit être habillé(e) convenablement et devant respecter les us, coutumes et autres pratiques de la population où son équipe est amenée à travailler.

4.2.2 Rôle de l'enquêteur / l'enquêtrice

L'enquêtrice/l'enquêteur doit suivre strictement les indications et les instructions données au cours de la formation pour administrer son questionnaire aux personnes enquêtées. Pour le remplir il doit aussi suivre les indications et instructions qui figurent sur le questionnaire et qui lui disent ce qu'il ou elle doit faire pour chacune des questions :

L'enquêtrice ou l'enquêteur doit poser les questions exactement comme elles sont écrites. Même de petits changements dans la formulation peuvent changer le sens de la question.

L'enquêtrice ou l'enquêteur doit poser les questions dans l'ordre où elles sont écrites dans le questionnaire.

L'enquêtrice ou l'enquêteur doit poser toutes les questions même si l'enquêté(e) a déjà répondu à l'une d'elles.

L'enquêtrice ou l'enquêteur doit laisser suffisamment de temps aux personnes enquêtées pour répondre aux questions. Certaines personnes ont besoin de quelques instants pour se souvenir.

L'enquêtrice ou l'enquêteur ne doit pas suggérer de réponses aux questions.

L'enquêtrice ou l'enquêteur doit inscrire les réponses à chaque question immédiatement après que la personne enquêtée a donné sa réponse ;

D'autres questions sont à « **plusieurs réponses possibles** », cela signifie que la personne enquêtée peut fournir plusieurs réponses à la question qui est posée. L'enquêtrice ou l'enquêteur doit insister pour obtenir toutes les réponses possibles de la part de l'enquêté(e) ;

Certaines questions portent des instructions qui appellent à la lecture des réponses.

L'enquêtrice ou l'enquêteur doit insister poliment pour obtenir une réponse à chaque question posée. Il ne faut pas laisser de question sans réponse sauf si les instructions disent que l'on peut « aller à la section suivante ».

Pour toutes les réponses qui ne correspondent pas aux modalités prévues, l'enquêtrice ou l'enquêteur doit les porter dans la rubrique « Autres à préciser ». Cependant, l'enquêtrice ou l'enquêteur doit user de toute sa perspicacité pour obtenir des réponses claires et précises afin de ne pas « surcharger » la modalité « Autres à préciser »;

L'enquêtrice ou l'enquêteur doit écrire lisiblement pour faciliter le travail d'exploitation et en cas de rature, il faut éviter les surcharges;

Il est interdit à l'enquêtrice ou l'enquêteur de créer de nouveaux codes;

A la fin de chaque entretien, vérifier que l'ensemble du questionnaire est complet. Assurer vous de faire cette vérification avant de quitter le ménage.

Dans une équipe, chaque membre occupe une place importante. Mais l'harmonie du groupe, son bon fonctionnement, les résultats qu'il atteindra, dépendront de l'attitude individuelle de chaque membre et de l'attitude collective. L'enquêtrice/l'enquêteur doit donc se préoccuper de cette question fondamentale de travail en équipe, « tous pour un, et un pour tous ! ». Tout son comportement doit lui permettre de mettre en application la devise ci-dessus. Les indications suivantes doivent l'aider dans ses attitudes avec son groupe et avec les populations enquêtées.

i. Au sein de l'équipe:

L'enquêtrice ou l'enquêteur doit être poli (e) et humble avec les autres membres de l'équipe ; enquêtrices ou enquêteurs, chauffeur et chef d'équipe.

L'enquêtrice ou l'enquêteur doit avoir du respect vis à vis des autres membres de l'équipe;

L'enquêtrice ou l'enquêteur doit être solidaire et être apte à apporter son assistance aux autres membres de l'équipe en cas de besoin;

L'enquêtrice ou l'enquêteur doit contribuer à créer une bonne ambiance et un climat propice au travail au sein de l'équipe;

L'enquêtrice ou l'enquêteur doit suivre les instructions que lui donne le chef d'équipe concernant le travail de collecte de données, de corrections éventuelles et si nécessaire de retour dans les ménages.

ii. Dans les ménages

L'enquêtrice ou l'enquêteur doit être poli et humble avec l'enquêté (e) ;

L'enquêtrice ou l'enquêteur doit être respectueux vis à vis des enquêtés (es) ;

L'enquêtrice ou l'enquêteur ne doit pas s'ingérer dans les affaires personnelles et privées du ménage ; il (elle) ne doit, en aucune façon, prendre partie pour l'un ou l'autre membre du ménage, en cas de conflit, de quelque manière que ce soit, qui pourrait avoir lieu devant lui (elle).

iii. De manière générale

L'enquêtrice ou l'enquêteur doit avoir un comportement exemplaire et sans reproches, dans tous ses actes vis à vis des autres membres de son équipe et des personnes enquêtées ;

L'enquêtrice ou l'enquêteur doit être habillé (e) correctement et convenablement et respecter les us, coutumes et autres pratiques des localités dans lesquelles son équipe est amenée à travailler.

L'enquêtrice ou l'enquêteur, soucieux (se) de mener à bien sa mission et de collecter des données de qualité, se doit de cultiver les vertus suivantes :

1. **l'honnêteté, La sincérité et La franchise : être honnête, sincère et franc dans les rapports avec les autres ;**
2. **la sociabilité : accepter les autres avec leurs différences, leurs défauts et leurs qualités ;**
3. **la politesse : être poli et correct vis à vis des autres ;**
4. **la gentillesse : être gentil envers les autres ;**
5. **la tolérance : être tolérant dans les rapports avec les autres ;**
6. **la communicabilité : informer, parler, échanger, donner son point de vue, écouter et communiquer avec les autres dans le respect des opinions et avis des autres ;**
7. **la compétence, la rigueur et le respect des procédures de travail : suivre la formation, respecter les consignes et instructions données, connaître ses tâches et activités, lire les documents et outils techniques de l'enquête et se préoccuper de bien faire son travail et ceci dans les délais retenus le dans le travail ;**
8. **le sens de l'initiative de l'organisation dans le travail : savoir anticiper, et prendre des dispositions adéquates pour résoudre d'éventuelles difficultés rencontrées dans le travail ;**
9. **la ponctualité et la discipline ; respecter les horaires de travail et arriver aux heures prévues ;**

iv. Que faire quand on arrive dans le village ?

1. Réunir si possible le chef du village (ou son représentant) avec les notables afin de leur expliquer les objectifs et le déroulement de l'enquête dans son village comme expliquer en simples mots dans le paragraphe 2.

Démarche à suivre: Il faut expliquer clairement les objectifs de l'enquête et ne pas faire des promesses sur quelque appui que ce soit.

Un tirage aléatoire a été effectué et votre village fait parti des villages tirés. De la même manière, nous allons procéder à un tirage de quelques ménages à qui nous allons poser des questions sur leurs conditions de vie, la consommation, les récoltes, l'alimentation des enfants etc. Les informations collectées sur tous les ménages tirés dans le département vont permettre d'avoir une image de la sécurité alimentaire courante dans ce département.

Il est donc important que les questions soient bien comprises afin que les réponses soient bien reportées par les agents qui vont passer dans les maisons tirées.

2. Faire le dénombrement après avoir bien délimité les limites de la ZD à l'aide de la carte.

NB : lorsque la ZD est composée d'un village mère avec plusieurs hameaux satellites, l'idéal serait de recenser tous les ménages y compris dans les hameaux.

3. Tirer au sort les ménages à qui les questionnaires seront administrés conformément à la procédure du tirage expliquée ci-dessus ;
4. Procéder à l'enquête dans tous les ménages tirés au sort, sans substituer un ménage par un autre.

NB : en cas d'absence ou d'indisponibilité, prendre rendez-vous et repasser en fin de grappe. Lors du deuxième passage, si la réalisation de l'entretien n'est toujours pas possible, noter la raison sur le questionnaire et passer au ménage suivant.

v. Que faire avant de quitter le village ? : Ceci incombe à la responsabilité du chef d'équipe

1. S'assurer que tous les questionnaires sont bien remplis et qu'il n'y a pas de données manquantes;
2. Remplir la fiche de contrôle des grappes (une par équipe) pour la grappe correspondante ;
3. Répondre aux questions éventuelles des villageois sans prendre aucun engagement ;
4. Remercier le chef du village et les autres membres du village.

4.3 Questionnaire ménage

Rappelons encore que :

Le ménage est défini comme l'ensemble des personnes apparentées ou non qui habituellement vivent dans un même logement, partagent le même repas, gèrent en commun tout ou une partie de leurs ressources et reconnaissent l'autorité d'une même personne appelée chef de ménage. Le chef de ménage est la personne déclarée et reconnue comme telle. Il détient généralement l'autorité, le pouvoir économique. Ce n'est pas forcément le plus âgé ou l'homme.

Tout chef de ménage polygame, dont les épouses vivent dans des concessions différentes, sera enregistré chez l'épouse où il a passé la nuit ; les autres épouses seront considérées, chacune, comme chef de ménage.

Rappel: Ne pas confondre ménage et famille. Aussi, au niveau du dénombrement, l'équipe doit veiller à prendre en compte la définition du chef de ménage ci-dessus indiquée.

4.3.1 Identification du ménage

La partie Identification est très importante. C'est elle qui permet de reconstituer toutes les informations liées à un ménage donné. Le chef d'équipe est chargé de fournir toutes les informations nécessaires au remplissage de la page de garde. Chaque chef d'équipe dispose de la table des codes correspondant au département, au canton, au centre urbain, à la Zd et à la zone agro écologique. S'agissant spécifiquement du nom du village (Q10) il doit avoir la même orthographe aussi bien sur le questionnaire ménage que sur le questionnaire village. Le numéro de ménage (Q11) doit être compris entre 1 et 20 à l'intérieur d'une ZD.

Noms de l'Enquêteur : inscrivez en clair votre nom et prénoms dans la zone pointillée.

Noms du chef d'équipe : Inscrivez en clair le nom et prénom du chef d'équipe

Date de Passage : écrire en clair la date de passage de l'enquêteur en jour/Mois/Année.

Exemple 26//11/2007

Observations : Après avoir fini l'interview, mentionnez de façon générale vos observations pertinentes sur la sécurité alimentaire du ménage.

4.3.2 Caractéristique socio économique du ménage

L'accent est mis ici sur quelques définitions et la précision de quelques questions.

Dans cette partie, l'**âge du chef de ménage** ou de la personne enquêtée est demandé en année révolue c'est-à-dire en nombre d'années à son anniversaire.

A ne pas oublier : le célibataire est toute personne qui n'a jamais contracté un mariage.

L'**activité principale** correspond à l'activité exercée par la personne et à laquelle elle consacre plus de temps.

Le **niveau d'instruction** est le niveau scolaire le plus élevé atteint par l'enquêté.

Q19 : Nombre total des membres du ménage ou taille du ménage.

Utiliser un brouillon pour lister tous les membres du ménage sans omission (les cahiers par exemple). Compter-les et reportez dans Q19.a « Total membre dans le ménage » Lister, compter et reporter dans la case prévue Q19b Nombre d'enfants de moins de 5 ans. Q19.c Demandez au répondant le nombre de personnes actives dans le ménage et reporter dans la case prévue. Une personne active est une personne en âge de travailler et qui exerce effectivement un emploi. Les activités incluent également l'aide apportée par les membres dans l'activité familiale (exploitation agricole ou artisanale, commerce, profession libérale...). Les apprentis, les stagiaires sont des personnes actives.

NB : Est membre d'un ménage, toute personne qui y réside au moins pendant 6 mois ou ayant l'intention d'y passer plus de 6 mois. Les visiteurs ne sont pas pris en compte.

Q20 : Principale source de revenu du ménage :

La principale source de revenu représente l'activité qui constitue la part la plus importante du revenu total annuel du ménage. La principale source de revenu ne correspond pas forcément à la principale activité. Demander ensuite à l'enquêté le montant mensuel en FCFA tiré grâce à cette source et reporter dans la case prévue. La seconde source de revenu est celle qui constitue la part la plus importante du revenu total annuel du ménage après la première source de revenu. De même la troisième source de revenu est celle qui représente la part la plus importante du revenu annuel du ménage après la seconde source de revenu. Reportez également pour la seconde et la troisième source de revenu, le montant mensuel en F CFA.

4.3.3 Biens du ménage

Q26 : Biens fonctionnels possédés par le ménage : il faut souligner que seuls les biens fonctionnels ou en bon état sont concernés.

Pour le remplissage de ce tableau, on doit procéder comme suit. Pour chaque bien, procédez comme- ceci :

« Est-ce que vous ou les autres membres du ménage possédez "1.Une chaise" encore fonctionnel ? » Si oui mettez le code 1 dans la cellule et demander lui ensuite de vous indiquer le nombre total de ce bien possédé par tous les membres du ménage.

Procédez ainsi pour les biens inscrits dans le tableau jusqu'à "32. Filet de pêche".

Précision sur quelques Biens :

Bijoux, perles : quelque soit la pierre ou le métal utilisé (en or, argent, cuivre, inox etc.)

Machine à coudre : couture d'habits, pour broderie, pour tricotage

Moulin à grain : Moulins pour enlever le son des grains et moulin pour la transformation des grains en farine

Réfrigérateur : Frigo ou congélateur

Radio : Avec ou sans cassette, avec pile ou avec manivelle ordinaire ou pour les écouter les radios rurales etc.

Cyclomoteur/Vélocycle : Bicyclette à moteur, Moto, etc.

Téléphone fixe : ligne fixe, Dogonay de maison

Téléphone portable : Cellulaire, Turaya, Dogonay portable

Motoculteur : Tracteur léger à deux roues

Charrue : pour les cultures : canadien, lame SS etc.

Charrette : Pour les transports

Motopompe : Pompe à moteur pour tirer l'eau

4.3.4 Elevage

Il s'agit des animaux qui appartiennent aux membres du ménage même si ceux-ci sont confiés à une personne tierce.

Quelques précisions :

Bovin : Bœuf, Vache, Veau, Génisse

Ovin : Brebis, Mouton, Bélier

Caprin : Chèvre, Bouc

Camelin : Chameau, Chamelles

Asin : Ane, Anesse

Equin : Cheval

4.3.5 Production agricole du ménage

Cette partie a pour objectif de recueillir les opinions des producteurs sur la campagne agricole 2007/2008. Bien qu'au niveau national un excédent soit dégagé, il existe des poches et l'année ne s'est pas déroulée de la même façon pour les producteurs pris isolément. Les rubriques non applicables s'appliquent aux ménages qui ne sont pas des producteurs ou n'ont pas cultivé cette année.

Si le ménage n'a pas cultivé, mettez 00 dans la case correspondante à Q23.a ainsi que dans la case correspondant à la question Q23.b.

NB : Les lopins de terres généralement exploités par les femmes pour effectuer les cultures de rente seront considérés comme des champs s'ils ne sont pas situés dans le champ principal.

S'agissant de la question Q23.b l'enquêteur doit user de tact en cas de difficulté pour aider le producteur à estimer la superficie des champs en hectares (1 ha = 100 pas sur 100 pas).

S'il a des difficultés, aidez le à estimer 1 Ha = 100 pas sur 100 pas

Pour la question Q27, il s'agit des stocks constitués à partir de la production de cette année ou de celle des années antérieures, des achats ou des transferts reçus enchaînés ensuite sur les autres questions. Si la durée du stock n'atteint pas 30 jours, mettez 00 dans la case nombre de mois.

Pour la question Q29, il s'agit des dettes en nature et en espèce. Pour les dettes en nature, faire la conversion en kg. Si le ménage a par exemple acquis des animaux à crédit, il faut évaluer la valeur monétaire de l'animal au moment de l'emprunt.

NB : Si une partie de la dette est espèce et l'autre en nature, remplir les deux parties.

4.3.6 Dépenses alimentaire et non alimentaire au cours du mois précédent l'enquête

i. Dépenses alimentaires au cours des 30 derniers jours

NB : Au cours du mois plusieurs dépenses peuvent être effectuées pour un même produit, il faut veillez à faire la somme des dépenses sur le mois. Reporter pour chaque produit le montant correspondant à la dépense du produit en F CFA au cours des 30 derniers jours en F CFA.

ii. Dépenses non alimentaires effectuées au cours des 30 derniers jours

Il s'agit des dépenses concernant le bois de chauffe, le pétrole, le gaz et le charbon ainsi que le savon. Ces dépenses peuvent être faites avec la fréquence que celle des dépenses alimentaires car constituant les besoins minimaux de base.

iii. Dépenses au cours des 12 derniers mois

Contrairement aux dépenses alimentaires et celles relatives aux produits de première nécessité, les autres dépenses non alimentaires sont faites plus rarement dans l'année. C'est le cas des dépenses d'éducation par exemple (frais scolaires, fournitures...). Pour cette rubrique de dépenses, il est relativement plus aisé de faire des estimations annuelles.

4.3.7 Consommation alimentaire

Les données sur la consommation alimentaire sont aussi très déterminantes dans l'analyse de l'insécurité alimentaire courante. La question porte sur les 7 derniers jours précédant l'enquête. Il s'agit de demander si l'aliment a été consommé ou non au pour un jour donné. Peu importe le nombre de fois où cet aliment a été consommé. Si par exemple dans la journée d'hier le mil a été consommé au déjeuner et au dîner, on mettra

tout simplement dans la colonne hier 1 c'est-à-dire oui. Commencez par hier et remontez jusqu'au 7 derniers jours. S'agissant de la provenance principale, si les aliments consommés proviennent de plusieurs sources, reportez uniquement la provenance principale.

4.3.8 Stratégie

Généralement pour faire face ou anticiper des chocs futurs, les ménages développent un certain nombre de stratégies. Certaines peuvent être adaptées pour faire face à la situation courante sans avoir une incidence sur le bien être futur du ménage tout en leur permettant de faire face au choc. Par exemple si le prix du mil devient beaucoup plus cher alors que celui du riz est beaucoup plus accessible, les ménages vont se rabattre sur le riz bien que ce ne soit pas leur préférence principale. En revanche d'autres stratégies peuvent permettre de faire face momentanément à une difficulté mais tout en fragilisant le bien-être du ménage. C'est le cas par exemple de la diminution de la quantité consommée. D'autres situations sont considérées comme les plus extrêmes et leur utilisation montre que le ménage est en détresse. C'est le cas par exemple de la consommation d'aliments de pénurie comme le anza, des plantes sauvages... Enfin certaines comme la vente des terres ou des animaux reproducteurs affectent le capital productif des ménages et accroît leur vulnérabilité face aux futurs chocs. Il s'agit dans cette rubrique d'appréhender ces différentes stratégies.

Demandez le nombre de repas collectifs qui sont **actuellement et habituellement pris** par jour dans le ménage en inscrivant le nombre donné par le chef de ménage dans les cases prévues à cet effet.

Exemple : Un ménage de cinq personnes dont 3 enfants a préparé de la bouillie le matin et du riz au gras à midi à la veille de votre passage dans le ménage. Le chef de ménage a déclaré que tous les membres du ménage ont mangé ces repas mais les enfants ont pris de la bouillie vers 10 h en plus du pain acheté par leur maman et ont mangé également le riz le petit soir. Une partie du repas de midi était réservée pour le dîner et tous les membres en ont mangé même les enfants.

On remarque que les enfants ont mangé le repas principal 5 fois (matin, vers 10 h, à midi, le soir et la nuit) tandis que les adultes l'ont mangé 3 fois (matin, midi et nuit). Le pain acheté par la maman des enfants ne sera pas pris en compte car il n'est pas principal.

NB: Se référer au **nombre de fois** où le ménage a **mangé le repas principal**, pas le nombre de repas cuisinés)

Actuellement vs habituellement

Dans le but de comparer la situation courante par rapport à celle qui prévaut habituellement à la même période les questions sont posées par rapport à actuellement et à habituellement.

La fréquence avec laquelle les stratégies sont utilisées

L'un des éléments importants dans cette rubrique est également la fréquence avec laquelle les stratégies sont utilisées. Par exemple un ménage qui souvent est contraint d'aller au lit sans manger est beaucoup plus en difficulté que celui qui ne l'a jamais fait ou rarement.

Rarement : 1 à 2 fois par mois

Parfois : 3 à 4 fois par mois

Souvent : Plus de 4 fois par mois

4.3.9 Alimentation des enfants (dans les dernières 24 heures) : enfants 0-24 mois

Q89 : Alimentation des enfants âgés de 0 à 24 mois dans les dernières 24 heures.

Prenez un brouillon et lister toutes les femmes membres du ménage (épouses ou non du chef de ménage) ayant au moins un enfant âgé de 0 à 24 ans. Lister ensuite les noms de ces enfants de 0 à 24 mois qui seront l'objet de l'enquête.

Pour chaque enfant, demandez à la personne qui s'occupe de son alimentation son âge **en mois** et inscrire la réponse dans la case prévue à cet effet. Demandez à la personne qui s'occupe de l'enfant, le sexe de ce dernier et reportez la réponse dans la case prévue à cet effet.

Pour des questions pratiques, épuisez toutes les questions concernant l'enfant No1 avant de passer à l'enfant No2 et ainsi de suite. S'il a mangé ou bu les aliments listés hier² (le jour et la nuit) et reportez le nombre de fois que ces aliments ont été pris par l'enfant No.

Si par exemple la personne qui s'occupe de l'enfant déclare lui avoir donné **du jus de fruit, deux fois** et **du lait maternel 6 fois**, et **qu'il est âgé de 8mois**, inscrivez dans les cases prévues :

- **08** pour l'âge
- **02** fois pour le jus de fruit
- **06** fois pour le lait maternel

NB : Pour l'âge de l'enfant, l'enquêteur devrait :

- **Demander le carnet de santé de l'enfant. A partir de la date de naissance qui s'y trouve, se référer au calendrier d'évènements pour avoir l'âge de l'enfant en mois.**
- **Si le carnet de santé n'est pas disponible, demander la date de naissance de l'enfant et vérifier avec le calendrier d'évènements.**
- **Si la date de naissance est inconnue, estimer l'âge de l'enfant grâce au calendrier d'évènements.**

4.4 Le Questionnaire village

4.4.1 Personne à interviewer :

L'administration du questionnaire village se fera en Focus Group avec des informateurs clefs disponibles. Les personnes concernées sont le chef de village ou son représentant, les notables, les leaders d'opinion, les membres du comité villageois du dispositif de la sécurité alimentaire, le Directeur d'école, le gérant de la case de santé ou du centre de santé intégré, de l'agent agricole ou vétérinaire, etc. Il s'agit d'interroger les personnes capables de répondre de manière satisfaisante (qui connaissent réellement les conditions de vie du village).

² Hier fait référence à la date où l'agent enquêteur se trouve dans le ménage.

4.4.2 Identification du village

Suivre les mêmes règles de remplissage que dans le questionnaire ménage.

Observations : Après avoir fini l'interview, mentionnez de façon générale vos observations pertinentes sur la sécurité alimentaire du village dans l'encadré prévu à cet effet.

4.4.3 Campagne agro-sylvo-pastorale 2007/2008

L'objectif de cette session est d'avoir une vue d'ensemble sur le déroulement de la campagne agricole dans le village ainsi que son appréciation par la communauté. Il faut insister sur la durée des interruptions : 10 jours et plus. Il peut y avoir plusieurs interruptions. Dans ce cas plusieurs réponses sont possibles à Q4.

4.4.4 Situation alimentaire dans le village

Cette partie qui s'intéresse à la situation alimentaire dans le village comprend deux volets. Le premier concerne les prix des céréales et le second ceux du bétail. Pour appréhender ces deux aspects, un certain nombre de questions seront adressées aux membres du Focus group.

i. Au niveau des prix des céréales :

L'évolution des prix est appréciée par rapport au mois précédant l'enquête et par rapport au même mois de l'année d'avant. Quatre options de réponse sont prévues : i) en baisse, ii) stable, iv) en hausse v) flambée : c'est-à-dire quand la hausse est exagérée. Il n'y a pas de limite a priori mais par exemple si les prix ont doublé par rapport au mois passé ou à l'année d'avant, il s'agira d'une hausse exagérée.

L'offre désigne la quantité présentée sur le marché pour la commercialisation.

NB : Des lignes vous sont réservées pour tout commentaire additionnel concernant le village, qui rendrait meilleure la compréhension de la situation actuelle du village par rapport à cette question de céréales.

ii. Au niveau des prix du bétail :

De même par rapport au bétail, il s'agira d'apprécier les prix par rapport au mois précédent et au même mois de l'année précédente. L'offre ici indique également l'effectif des animaux sur le marché.

NB : Des lignes vous sont réservées pour tout commentaire additionnel concernant le village, qui rendrait meilleure la compréhension de la situation actuelle du village par rapport au bétail.

iii. Conclusion situation alimentaire

La conclusion sur la sécurité alimentaire des ménages est une synthèse des appréciations faites sur l'évolution des prix des céréales et du bétail. Elle doit être faite par les membres du focus groupe. L'enquêteur doit veiller cependant à assurer une logique entre la synthèse et les appréciations faites auparavant.

4.4.5 Situation nutritionnelle

Le but de cette partie est de voir premièrement le pourcentage de villages visités dans lesquels il y a des enfants malnutris. Même si on sait que dans la majorité des villages il y a des enfants malnutris, on ne connaît pas la proportion avec précision.

Deuxièmement, elle permettra d'avoir une idée le pourcentage des enfants malnutris qui fréquente les centres de récupération nutritionnelle dans les villages enquêtés. Enfin elle permettra d'avoir une idée sur la raison principale dans le cas où les enfants malnutris ne fréquentent pas les centres de récupération nutritionnelle.

4.4.6 Conclusion situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans

La conclusion sur la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans est une synthèse des appréciations faites sur l'évolution des prix des céréales et du bétail. Elle doit être faite par les membres du focus groupe. L'enquêteur doit veiller cependant à assurer une logique entre la synthèse et les appréciations faites auparavant.

Tous nos remerciements pour avoir accepté de nous accueillir chez vous et de nous consacrer une partie de votre précieux temps.

Fin de l'interview